



Hôtel de ville
1 Rue du Capitaine Caillon
54230 NEUVES-MAISONS
03 83 47 00 65

PVD_PRIME RAVALEMENT DE FAÇADE

FORMULAIRE DE DEMANDE

Réservé à l'administration

Date demande (dossier complet) :

Numéro de dossier :

Eligible : Oui Non

Montant sollicité :

Nom & Prénom du demandeur

.....

Adresse de l'immeuble faisant l'objet de la demande

.....54230 NEUVES-MAISONS

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Particulier

Personne morale

Syndic de copropriété

Indivision

Association loi de 1901

Vous êtes : propriétaire locataire

Personne morale

Nom :

Adresse du siège :

Numéro SIRET : Code NAF :

Nom & Prénom Dirigeant/Président/Gérant :

Téléphone : Mail :

Particulier/Indivision/Syndic de copropriété

Nom : Prénom :

Nom Syndic (si concerné) :

Adresse du demandeur :

Téléphone : Mail :

La copropriété comprend des personnes morales (SCI, SARL, ...) : oui non

Association Loi 1901

Nom :

Adresse du siège :

Coordonnées du Président (Nom-Prénom-Téléphone & Mail) :

.....

.....

INFORMATIONS SUR L'IMMEUBLE

Achévé depuis moins de 15 ans : oui non

Ravalé il y a moins de 10 ans : oui non

Est-il concerné par un arrêté de mise en sécurité : oui non

Statut immeuble

Immeuble uniquement à usage d'habitation

Immeuble mixte (habitation et commerce/service)

Immeuble uniquement à usage commercial (commerce/service)

INFORMATIONS SUR LE PROJET DE TRAVAUX

Réalisation des travaux par le demandeur lui-même par une entreprise

Nature des travaux *(peuvent se cumuler)*

nettoyage de la façade

ravalement de la façade (rejointoiement, réfection d'enduits, peinture, ...)

sécurisation, de protection des ouvrages, des personnes

réfection des éléments assurant l'évacuation des eaux de pluies et usées

travaux sur éléments situés en façade (réseaux, climatiseurs, ...)

réfection, remplacement des portes de soupiraux et/ou de grilles de ventilation

Autorisation d'urbanisme (si vous y êtes soumis)

Demande déjà déposée : oui non

Type autorisation : Déclaration préalable Permis de construire Autre

N° dossier :

Décision : en attente validée

Calendrier prévisionnel des travaux

Début prévu le : Fin des travaux prévu le :

Emprise sur le domaine public (échafaudage, ...)

- Echafaudage prévu : oui non

Si oui, autorisation d'occupation du domaine public :

↳ demandée le : / autorisée le :

- Autre(s) emprise(s) prévue(s) : oui non

Si oui : _ précisez nature emprise :

_ autorisation d'occupation du domaine public :

↳ demandée le : / autorisée le :

MONTANT DE L'AIDE SOLLICITEE

Montant prévisionnel des travaux : € HT TTC

(Sur la base des devis de moins d'1 an :

- en HT pour : les demandeurs non assujettis ou partiellement assujettis à la TVA ; et en cas d'indivision ou de copropriété où un des membres est assujetti ou partiellement assujetti à la TVA ;
- en TTC : pour les demandeurs assujettis à la TVA)

Montant de l'aide sollicitée : € HT TTC

(25% des dépenses éligibles, dans la limite de 2 500€ HT ou TTC par immeuble)

Sollicitation d'une majoration de l'aide

Pour les solliciter, il faut également transmettre les devis correspondants de moins d'1 an et que les travaux soient en plus de ceux liés au ravalement de façade. **Une seule demande de majoration est possible.**

↳ **Menuiseries (fenêtres, portes, volets)**

Si vous effectuez des travaux sur l'ensemble des menuiseries, s'agit-il de :

- travaux de peinture OU changement de l'ensemble des menuiseries avec une plus-value en termes d'économies d'énergie

↳ **Matériaux écologiques pour le traitement des façades**

Utiliserez-vous ce type de matériaux : oui non

↳ **Ravalement de façade en complément de travaux liés à l’OPAH-RU ou destinés à lutter contre la vacance commerciale**

Vos travaux de ravalement de façade sont-ils liés à des travaux liés à l’OPAH-RU ou visent-ils à lutter contre la vacance commerciale : oui non

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e),
sollicite une subvention auprès de la commune de Neuves-Maisons, pour le ravalement de façade de l’immeuble, situé à Neuves-Maisons (54230) au
.....

Je certifie avoir pris connaissance et m’engage à respecter :

- les préconisations architecturales adoptées par le Conseil municipal de Neuves-Maisons le 12 avril 2024, délibération n°36/2024,
- les dispositions du règlement d’attribution relatif à la Prime Ravalement de façade adopté par le Conseil municipal de Neuves-Maisons.

Je certifie que les travaux pour lesquels je sollicite une subvention n’ont pas débuté, sauf accord express de la mairie de Neuves-Maisons ; ainsi que l’exactitude des renseignements indiqués dans le présent formulaire.

J’accepte que les données à caractère personnel enregistrées lors de l’accomplissement de cette démarche soient conservées pour une durée de 72 mois à compter de la clôture de la démarche.

Date :

Signature :

Pièce à joindre au dossier

- *Titre de propriété ou bail locatif/commercial avec autorisation écrite du propriétaire de réaliser les travaux pour lesquels l'aide est sollicitée,*
- *Devis descriptifs, quantitatifs et estimatifs retenus, mentionnant le détail des travaux, des prestations, ... datant de moins d'un an,*
- *L'arrêté de non-opposition à la DP de travaux ou au PC, si besoin*
- *Photos de la façade avant travaux,*
- *RIB du demandeur,*
- *Pour les biens en copropriétés: le compte-rendu de l'AG ayant accepté les travaux et les coordonnées des propriétaires en indiquant leur nature (personne physique ou morale),*
- *Pour un bien en indivision/une SCI: les procurations des autres membres de l'indivision ou de la SCI,*
- *Pour les entreprises, professions libérales: un Kbis datant de moins de 3 mois et l'attestation de régularité fiscale,*
- *Pour les associations: copie du récépissé de création de l'association, le compte-rendu de l'AG autorisant les travaux, l'attestation d'assujettissement ou de non-assujettissement à la TVA,*
- *Pour les entités assujetties ou partiellement assujetties à la TVA: une attestation de régularité fiscale.*

Dossier à adresser :

→ par mail à : pvd@neuves-maisons.fr

→ Ou par voie postale à :

Hôtel de ville 1 Rue du Capitaine Caillon 54230 NEUVES-MAISONS

A l'attention du Service Petites Villes de Demain